

Monsieur André FESSY
Président de l'Association Village
18 Villa Ghis
92400 Courbevoise Cedex

3 1 MARS 2016

Nanterre, le

Objet : Cheminements piétons quartier Coupole-Regnault

Monsieur le Président,

J'ai bien pris connaissance de votre courrier et de vos attentes en matière d'amélioration des cheminements piétons dans le quartier Coupole-Regnault. Je peux vous assurer que notre établissement a parfaitement conscience de la nécessité de mener des actions de remise à niveau des équipements du quartier.

Toutefois, je vous précise que cette mission de maintenance et de bonne gestion du site et de ses équipements relève, à ce jour, de la pleine responsabilité de Defacto, gestionnaire des espaces publics de ce quartier jusqu'au 1^{er} juillet 2016. Date à compter de laquelle Defacto a souhaité être relevé de sa mission et l'ÉPADESA, aménageur, reprendra en direct la gestion de ce site.

Afin d'être opérationnel dès la date de ce transfert, l'ÉPADESA a d'ores et déjà lancé une consultation qui nous permettra de disposer des prestataires nécessaires à la continuité de gestion des espaces de la Coupole. L'ÉPADESA s'est donné les moyens de vigilance sur les points qui pouvaient faire défaut jusqu'à présent, par exemple : maintenance préventive des équipements, effacement des graffitis, propreté et prévention des occupations illicites des espaces publics. Une visite de contrôle avec un responsable de l'ÉPADESA et l'entreprise gestionnaire est prévue chaque trimestre dans le cadre du contrat à passer.

De plus, l'ÉPADESA a anticipé les actions à mettre en œuvre sur le court terme quant aux équipements liés aux parcours piétons. En effet, nous avons, dans un premier temps, sollicité le gestionnaire actuel, Defacto, qui n'a pas

Dossier suivi par
Emily Pichat
Responsable opérationnelle
epichat@epadesa.fr
01 41 45 58 87

Référence courrier
16/03/402

apporté de réponse à nos demandes, en raison de sa volonté de résilier le contrat de gestion qui lui était confié.

Devant ce refus et la nécessité de répondre à vos demandes légitimes, nous avons donc lancé directement les études préalables aux actions suivantes :

- Optimisation du fonctionnement de l'élévateur
- Améliorations de l'escalier tubulaire
- Réouverture de l'escalier en colimaçon
- Amélioration de la signalétique pour une meilleure lisibilité des parcours
- Remplacement de l'escalator dans le sens montant.

Les premières réalisations pourront ainsi être mises en œuvre avant l'été 2016. Le remplacement de l'escalator, nécessitant la commande de l'équipement, devrait être posé au début de l'année prochaine.

De plus, je vous confirme que le chantier de construction de l'ascenseur Séquoia avance dans le calendrier prévu et nous pouvons vous confirmer qu'il sera opérationnel en septembre 2016.

En espérant avoir répondu à votre attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Hugues PARANT
Directeur général

